Image not found or type unknown

Reproduction de signature d'artiste

Par **Aviet Eloise**, le **22/09/2018** à **16:03**

Bonjour à tous,

La reproduction sur un support de la signature manuscrite d'un artiste est-elle autorisée ? J'imagine que cela dépend du fait que l'artiste en question soit décédé ou non, mais je ne connais pas les lois. Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses! [smile9]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés